

# MOTOCROSS

SOLO / SIDE-CAR / QUAD



REGLEMENT PARTICULIER



<b>N° d'épreuve FFM</b> .....	<b>231</b>	<b>Organisateur</b>
<b>Moto-Club</b> .....	<b>aveyron moto verte</b>	
<b>N° d'affiliation</b> .....	<b>1716</b>	
<b>Date</b> .....	<b>15 aout 2015</b>	
<b>Lieu</b> .....	<b>terrain jean reynes 12170 durenque</b>	
<b>Organisateur technique</b> .....	<b>JOULIE Alexis</b>	
<b>Adresse</b> .....	<b>le mayral 12430 lestrade et thouels</b>	
<b>E-mail</b> .....	<b>alexcoco.jouille@wanadoo.fr</b>	
<b>Téléphone</b> .....	<b>0687414113</b>	

La manifestation se déroulera conformément au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation. Le présent règlement complète les conditions particulières de la manifestation.

## Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

## Article 2 Officiels

Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

Directeur de course .....	<b>BALEUR J Claude</b>	Licence : <b>002796</b>
Président du Jury ou Arbitre .....	<b>DELPON J Luc</b>	Licence : <b>008362</b>
Membre du Jury.....	<b>BOSSEBOEUF Remi</b>	Licence : <b>170523</b>
Membre du Jury.....	<b>MOLIERE Danielle</b>	Licence : <b>171107</b>
Commissaire technique responsable .....	<b>Jean-François GAUBERT Alain RIZON</b>	Licence : <b>230962 20979</b>
Responsable du chronométrage .....	<b>Germaine TOMAT</b>	Licence : <b>23132</b>

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, membres du Jury, Commissaires techniques, Chronométrateurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexé au présent règlement.

## Article 3 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindres	Description
CDF Vintage				Voir règlement du Championnat de France Motos Anciennes
CDF Classic				Voir règlement du Championnat de France Motos Anciennes
TDF Evolution & Prototype				Voir règlement du Championnat de France Motos Anciennes
Ligue 125cc 2T	13 ans		125cc 2T	40€ (passé J-15 : 56€) NJ3 - NCO - LUE - INT
Coupe de la Ville	13 ans		125 cc mini	NCO-NJ3-LJA

**Engagement :**  
 Site internet : **engage sport**  
 Contact : **alibert guy**  
 Adresse : **le bourg**  
 Téléphone : **0608152706**  
 E-mail :

**Chronométrage :**  
 Localisation de l'organisateur :  oui  non  
 Tarif : **12€ hors championnat ligue**  
**15€ en championnat ligue** (voir dans l'engagement)  
 Cautions : **200€**



ABADIE  
 commission  
 CSS

# MOTOCROSS

SOLO / SIDE-CAR / QUAD



REGLEMENT PARTICULIER

## Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

### Licences à la journée :

Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :  oui  non

Dans le cas où les licences à la journée sont délivrées, les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition de moins d'un an.

### Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or, Argent ou Bronze selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou l'UEM autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de l'UEM.

### Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

## Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

## Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical ..... DR VIMINI Michel

Nombre de secouristes ..... 4

Nombre d'ambulance(s) ..... 2

Hôpital le plus proche ..... RODEZ

Temps de trajet (en min) ..... 30

## Article 7 Le site de pratique

### Accès :

Nom du site ..... terrain jean reynes

Adresse ..... 12170 durenque

GPS - Latitude (Nord) .....

GPS - Longitude (Est) .....

### Caractéristiques :

Longueur du circuit ..... 1550

Largeur minimum de la piste ..... 5m

Largeur de la grille ..... 37m

Longueur de la ligne droite de départ ..... 100

Nombre de OCP\* ..... 10

\*Officiels Commissaires de Piste

Capacité Moto	
Participants maximum	45
Ensemble	45

Capacité Quad/Side-car	
Participants maximum	
Ensemble	

**Rappel :**  
l'attestation d'assurance, les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au règlement

### Visa du Moto-Club

Date: 22/07/15

*AAV*

### Visa de la Ligue

Date: 22/07/2015

EXPEDIE 22 JUL 2015

LIGUE MOTOCYCLISTE MIDI-PYRENEES  
code FFM 18  
SCHAUB ABADIE  
Président commission MOTOCROSS

### Visa de la FFM

Date: 28/07/15

Numéro: 1510448



**Horaires et déroulement de la manifestation:**

Le 14 août 2015 : de 17h à 19h30 vérifications administratives et contrôle technique

Le 15 août 2015 :

07h30 Vérifications administratives et contrôle technique

08h45 Mise en place des officiels

9h Essai libre évolution 10 min

9h15 Essai libre 125 ligue 10 min

9h30 Essai libre classic 10 min

9h45 Essai libre open 10 min

10h Essai libre vintage 10 min

10h15 Essai chrono évolution 15 min

10h35 Essai chrono 125 ligue 15 min

10h55 Essai chrono classic 15 min

11h15 Essai chrono open 15 min

11h35 Essai chrono vintage 15 min

Entracte

Première manche :

13h30 évolution 20 min + 1 tour

14h00 125 ligue 20 min + 1 tour

14h30 classic 15 min + 1 tour

15h00 open 20 min + 1 tour

15h30 vintage 15 min + 1 tour

Entracte

Deuxième manche :

16h00 évolution 20 min + 1 tour

16h30 125 ligue 20 min + 1 tour

17h00 classic 15 min + 1 tour

17h25 open 20 min + 1 tour

17h55 vintage 15min + 1 tour

18h30 remise des prix

L'organisation se réserve le droit de modifier les horaires et la durée des manches à tout moment.



Guy ABADIE  
président commission  
CROSS

